

CAHIER DES CHARGES Coordination de projet - organisation d'évènements sportifs 2025

A) Contexte du marché

La Mairie des 4^e et 5^e arrondissements de Marseille lance un marché à procédure adaptée pour l'organisation de 3 évènements sportifs : le Raid Urbain, dont ce sera la 3^e édition en 2025, les Rencontres sportives inter-scolaires et les Assises du sport, dont ce sera la première édition en 2025.

Ces trois évènements sportifs devront favoriser l'intergénérationnel, l'inclusivité, et veiller à la mixité femmes/hommes. Ils devront également être conçus dans une démarche exigeante d'éco-responsabilité.

B) Descriptif global

Le présent marché est conclu pour l'appui à l'organisation de 3 évènements sportifs à destination des familles, du grand public et des professionnels du monde sportif 4/5.

Le marché est constitué d'un lot unique, concernant 3 évènements qui se tiendront sur un même lieu (complexe sportif Vallier, dans le 4^e arrondissement de Marseille) :

- Organisation du **Raid Urbain 2025**, dont la date précise est à fixer mais qui se tiendra en <u>octobre 2025</u>, sur une journée ;
- Organisation des **Rencontres sportives inter-scolaires**, dont la date précise est à fixer mais qui se tiendra en <u>mai ou juin 2025</u>;
- Organisation des **Assises du sport**, qui se tiendront le <u>samedi 6 septembre 2025</u>, au complexe ou à proximité du CMA Vallier.

Le marché vise à déléguer des missions d'appui à la coordination de projet, en lien étroit avec l'ensemble des parties prenantes impliquées (services, élus, partenaires externes).

C) Descriptif des prestations attendues

1 / Pré-requis obligatoires

- Le ou la candidat e s'engage à faire une visite préalable du site (Vallier) afin de visualiser le lieu des évènements ;
- Le ou la candidat·e devra se rendre disponible en amont des évènements pour la préparation de ceuxci. Il/elle devra aussi être présent à la Mairie de secteur la veille de chaque évènement afin de répondre aux demandes et aux imprévus de dernières minutes.
- Le ou la candidat e retenu.e devra être présent.e le jour J des 3 évènements.

2 / Bref descriptif des évènements

A. Raid Urbain

Le Raid Urbain est un évènement familial & convivial, qui consiste en l'organisation d'épreuves sportives pour toutes et tous permettant la découverte, l'apprentissage et l'initiation à différentes disciplines, via une inscription en équipe et une logique compétitive mais bienveillante. Le Raid Urbain vise également à impliquer les associations et acteurs sportifs du territoire. L'évènement se tiendra, pour sa 3^e édition, en octobre 2025, il est souhaité de renforcer les dimensions collaboratives dans le déroulé des épreuves ainsi que le public familles.

B. Rencontres sportives inter-scolaires du 4/5

Les rencontres sportives inter-scolaires, dans leur première édition, consistent en l'organisation d'épreuves sportives entre plusieurs écoles – du 4° et 5° arrondissement, permettant la découverte, l'apprentissage et l'initiation à différentes disciplines, via une inscription en équipe et une logique compétitive mais bienveillante. L'évènement se tiendra en mai ou juin 2025, afin de permettre une pleine implication de la communauté éducative.

C. Assises du sport du 4/5

Les Assises du sport, dans leur première édition, consiste en l'organisation d'un colloque entre professionnels du sport, associations, fédérations & bénévoles. L'objectif est de créer du lien entre acteurs du monde sportif autour de thématiques d'actualité : pratiques libres, sport santé, sport féminin et inclusif…et de favoriser l'émergence d'orientations collectives pour le projet sportif de territoire. L'évènement se tiendra le 6 septembre 2025 matin, parallèlement à la foire des associations du 4/5.

3/ Prestations attendues

- Le ou la candidat·e retenu.e assurera la coordination opérationnelle de projet pour les 3 évènements décrits ci-dessus, en articulation forte avec les cadres des services de la Mairie du 4/5 (DGS, service animation et vie locale, service culture et évènementiel, mission communication); A ce titre, il pourra mobiliser les équipes des services concernés, sous couvert de leur hiérarchique, dans une logique de projet.
- Le ou la candidat·e retenu.e rendra compte directement de son activité à la DGS de la Mairie de secteur, ainsi qu'à l'adjointe au Maire de secteur en charge des sports ;
- Le ou la candidat·e retenu.e pourra s'appuyer sur les moyens de la Mairie du 4/5 pour tous les aspects matériels, techniques, logistiques et de communication dans l'organisation de ces 3 évènements ;
- Le ou la candidat·e retenu.e ne pourra solliciter des partenaires externes (associations, entreprises...) qu'avec l'accord de la Mairie du 4/5.

4/ Comitologie

Pour chacun de ces évènements, le ou la candidat e retenu.e devra organiser, en lien avec la Mairie du 4/5 :

- 2 à 3 *comités de pilotage (COPIL)*, dédié aux grandes orientations et arbitrages, en présence de l'adjointe au Maire en charge du sport et d'autres élus référents, de la directrice générale des services, du directeur de cabinet, de la cheffe de service animation et vie locale.

- 4 à 5 *comités techniques (COTECH)*, réuni à une fréquence plus régulière et dédié au suivi opérationnel de chaque projet, qui pourra mobiliser tous les services de la Mairie de secteur, de la Mairie centrale et des partenaires extérieurs, nécessaires à l'avancement de l'organisation des évènements.

4/ Budget

Le budget du présent marché est fixé à <u>8000 € HT</u> pour les assises du sport, 8<u>000€ HT</u> pour le Raid Urbain, <u>5000€ HT</u> pour les rencontres sportives interscolaires, soit <u>21 000€ HT</u> pour la totalité des prestations.

5/ Livrables

Pour chaque évènement organisé, le ou la candidat·e retenu.e devra fournir, tout au long du projet :

- Des compte-rendus réguliers des réunions de travail, COTECH et COPIL
- Un rétroplanning d'organisation
- Un support de bilan, issu de questionnaires réalisés auprès des participants.

Le ou la candidat·e retenu.e devra être présent.e en Mairie pour les comités de pilotage et technique, lorsque l'organisation est en présentiel. Le distanciel (visio) est également possible, et sera décidé par la Mairie du 4/5.

D) Modalités de candidature et critères de sélection des offres

La date limite de candidature est fixée au 10 février 2025 à 18h.

La candidature doit être adressée par mail aux adresses suivantes : mpech@marseille.fr, hbiondi@marseille.fr, hbiondi@marseille.fr

Le ou la candidat·e devra fournir:

- Un devis correspondant à la prestation décrite dans le présent cahier des charges
- Un RIB
- Un mémoire technique correspondant aux critères listés ci-dessous.

Critère technique : 40 %. Le candidat fournira une note de présentation/mémoire technique permettant à la mairie d'évaluer ce critère.

- Moyens humains mis à disposition (expérience dans le domaine sportif et de pilotage de projet, CV..)
- Proposition méthodologique envisagée pour chacun des trois évènements
- Détail du budget (nombre de jours de travail, distanciel/présentiel)

Critère prix: 60 %